

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	18 (1889)
<b>Heft:</b>	6
<b>Rubrik:</b>	Assemblée des instituteurs valaisans à Ardon

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ASSEMBLÉE des instituteurs valaisans à Ardon

La réunion bisannuelle de la Société pédagogique valaisane a eu lieu le 2 mai dans le charmant et coquet village d'Ardon. Le train de 8 heures y amenait une forte colonne d'instituteurs bas-valaisans, ainsi qu'un grand nombre d'amis et de membres honoraires de la Société. Nous y voyons de nombreux ecclésiastiques et des religieux, à la tête desquels on distingue Mgr Bourgeois, R<sup>me</sup> Prévôt du Saint-Bernard.

La colonne, reçue à la gare par M. Boleyn, président de la Société, et par les autres membres du Comité cantonal, se met en marche, précédée de la fanfare d'Ardon.

Le programme prévoit d'abord l'assistance à la messe. C'est donc à l'église que l'on se réunit en tout premier lieu.

A la réunion, M. Broccard, vice-président de la commune, a le premier la parole. Il souhaite la bienvenue en termes chaleureux à Messieurs les instituteurs et aux amis de l'éducation populaire. M. Boleyn, président de la Société valaisane d'éducation, explique en quelques mots le but de la réunion, et nous annonce que celle-ci sera présidée par M. Raymond Evéquoz, préfet substitut du district de Conthey.

Au nom du district qu'il représente et par des paroles pleines de cœur et d'enthousiasme, M. Evéquoz souhaite à son tour la bienvenue à tous les amis de l'instruction.

Son discours est interrompu par une agréable surprise. Le train descendant nous a amené, avec plusieurs autres participants, Monseigneur Jardinier, évêque de Sion, et M. le conseiller d'Etat Roten, chef du Département de l'Instruction publique. Monseigneur a voulu témoigner par sa présence l'intérêt qu'il porte à l'instruction de la jeunesse.

On passe à la première question qui est à l'ordre du jour de la réunion. Cette question est conçue dans ce sens : « D'où vient que les jeunes gens montrent tant d'insubordination envers les supérieurs, et par quels moyens l'instituteur peut-il réagir contre cet abus ? »

Le rapporteur sur cette question est M. Roten, instituteur à Savièse. Il a recueilli l'unanime approbation de l'assemblée. Différents orateurs ont ensuite ajouté leur manière de voir, pour expliquer ou développer les idées émises par le rapporteur.

La deuxième question à traiter était celle-ci : Pourquoi nos jeunes gens, surtout les recrutables, ont-ils tant de peine à s'exprimer d'une manière correcte, quand ils sont examinés ? Le rapporteur sur cette question est M. Cavé, instituteur à Salvan.

Une discussion assez vive s'engage ici sur l'usage du patois dans nos campagnes, usage signalé comme l'une des causes de l'infériorité de nos jeunes gens dans les examens fédéraux.

Ont pris part à la discussion, M. le conseiller d'Etat Roten, M. le doyen Blanc, M. l'avocat Chappaz, M. l'avocat J. de Lavallaz, M. le directeur Opfner, etc. Tous sont d'accord de proscrire totalement le patois de nos écoles ; mais il en est qui voudraient le voir disparaître totalement de nos vallées et de nos hameaux, ce qui procure à

l'assemblée un mouvement de gaieté et de bons rires, la chose n'étant ni possible ni désirable.

La troisième question concerne l'importance des cours de répétition pour les recrutables. Le rapporteur, M. Cornut, instituteur à Vouvry, n'a pu nous donner qu'une partie de son travail, la conclusion, vu l'heure déjà avancée et les autres objets à l'ordre du jour.

Après la reddition des comptes, la nomination du bureau, dont M. Bioley a été confirmé président, la partie sérieuse de la fête est terminée. C'est l'heure du banquet. Les chants, la musique, les toasts, ont rivalisé d'entrain pour faire passer un heureux moment. Le premier qui prit la parole, ce fut M. Biolley, président de la Société valaisane d'Education. Il porta son toast à la patrie. Ce nom de patrie fait vibrer tous les cœurs ; il inspire les plus sublimes héroïsmes, les plus grands dévouements ; la patrie, ce sont nos campagnes, nos vallées, nos hameaux ; la patrie, ce sont nos familles et tous ces êtres si chers qui font notre orgueil et notre bonheur. Tout cœur bien né est reconnaissant envers la patrie, il est prêt à mourir pour elle.

Au toast de la patrie, M. Biolley joint la santé du clergé valaisan, en tout premier lieu de son Chef, Sa Sainteté Léon XIII, qui travaille avec tant de zèle pour la restauration de la science et des arts ; pour procurer aux hommes la vraie liberté, par l'abolition de l'esclavage et par la réalisation de tous les vrais progrès utiles à l'humanité.

Au clergé valaisan, dont le chef vénéré nous honore de sa présence, à ce clergé si dévoué, si zélé, le principal ami de l'instituteur.

Ce discours, chaleureusement applaudi, a été suivi du chant national : l'Hymne à la patrie.

M. l'avocat Chappaz porta son toast au gouvernement valaisan et le vengea éloquemment des calomnies dont il est l'objet de la part de ses ennemis. Il fait ressortir comment, sous le régime actuel, nos finances sont devenues prospères, ce qui est prouvé, entre autres, par l'empressement avec lequel on recherche les actions de l'Etat du Valais. Il démontre aussi les efforts que le gouvernement fait pour l'amélioration de l'Instruction publique.

M. le conseiller d'Etat Roten, répondant au nom du gouvernement, est heureux des éloquentes et flatteuses paroles prononcées à l'adresse de la première autorité du pays. Ces paroles, venant d'une bouche si autorisée, le consolent des avanies dont cette autorité est souvent l'objet de la part de ses adversaires. Il fait ensuite ressortir les avantages d'une éducation sincèrement religieuse.

Nous citerons encore le toast de M. l'avocat Roten à M. le directeur Nantermod, l'un des fondateurs et le premier président de la Société pédagogique valaisane. La réponse éloquente de ce dernier aux instituteurs, où l'orateur fit ressortir l'attention que l'Eglise a toujours vouée à l'instruction et à l'éducation du peuple. M. l'avocat H. de Lavallaz, porte une chaleureuse santé à M. Biolley, président actuel de la Société valaisane d'éducation.

M. Blanc, curé-doyen, remercie les hôtes étrangers, principalement les délégués fribourgeois, d'être venus prendre part à notre fête. Il boit à l'union des deux cantons, de Fribourg et du Valais, et à leurs gouvernements, qui marchent à l'unisson dans la voie du vrai progrès, basé sur les principes conservateurs catholiques. Il n'oublie pas la Société fribourgeoise d'éducation, sœur aînée de la nôtre.

M. Bochud, instituteur fribourgeois, porte le toast au Valais ; M. Peter, boit à la santé de Messieurs les inspecteurs scolaires.

M. le chanoine Bagnoud, inspecteur, lui répond et fait ressortir les mérites de l'instituteur vraiment dévoué.

M. le préfet Gross s'adresse à l'Ecole normale, principalement à son directeur, M. Opfener, et le remercie pour le zèle intelligent et éclairé qu'il déploie dans la direction de nos jeunes instituteurs.

Somme toute, la réunion du 2 mai à Ardon a parfaitement réussi, nous espérons qu'elle produira d'heureux résultats.



## PARTIE PRATIQUE

### I

#### LANGUE FRANÇAISE

Ont traité le sujet proposé dans le dernier numéro du *Bulletin pédagogique* et ont obtenu les notes  $7\frac{1}{2}$ , 7 ou 6 : M<sup>me</sup> Overney, à Autigny; MM. Brunisholz, instituteur-stagiaire à Domdidier; Chaney, à Fribourg; Gendre, à Cheiry; Pugin, à Pont en Ogoz; Roulin, à Hauteville; Descloux, à Rossens. Nous publions le travail de M. Brunisholz, en laissant à l'auteur toute la responsabilité de quelques-unes de ses appréciations.

Sujet à traiter pour le 10 juillet : *Les vacances de l'instituteur*.

#### Visite d'un instituteur à l'école d'un de ses collègues, à B...

Un temps superbe, une campagne magnifique et un besoin impérieux de mouvement m'invitaient à la promenade. Le cœur libre et content, je m'enfonce dans un sentier discret, entre les blés et les haies touffues.

Je marche ainsi pendant une heure à peu près, sans avoir un but bien déterminé. Tout à coup, au détour du chemin, j'aperçus, derrière un bouquet d'arbres fruitiers, la flèche étincelante de l'église de B... Je connais, depuis plusieurs années, le digne instituteur de B... et je me décidai subitement à lui rendre visite.

Devant la porte déjà, j'entendis un singulier bourdonnement, semblable à celui d'une ruche. C'est ce qu'un instituteur appelait : « le bourdonnement du travail ». Je ne sais ce qu'il en est, mais je ne pus me défendre de douter que l'étude fût l'unique cause de tout ce bruit. Le magister donnait une leçon de calcul, et son enseignement s'adressait au cours supérieur. La seconde section était occupée à traiter un sujet de composition. Les plus jeunes élèves, sous la conduite d'un moniteur, s'initiait à la lecture. L'ensemble de la classe travaillait à merveille; la tenue était excellente et la discipline laissait peu à désirer.

L'instituteur de B... est reconnu pour un excellent régent. C'est